

Mme ANNE-MARIE THOMAS-BLONDEL  
67 BOULEVARD EXELMANS  
75016 PARIS

Toulouse le 2 mai 2018

Réf Client : 17717

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous pli, le compte-rendu de gestion annuel du Club Deal 2015, auquel vous avez souscrit, ainsi que votre relevé de portefeuille au 31 décembre 2017.

Nous profitons de cet envoi pour vous informer, d'une part, de la modification des conditions générales dudit mandat de gestion, d'autre part, de la politique de vote aux assemblées générales.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que les prochains comptes-rendus de gestion seront adressés par courriel, ce pourquoi nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer votre adresse électronique en rappelant vos nom, prénoms et date de naissance à l'adresse suivante : clubdeal@mcapitalpartners.fr.

#### **i) Modification des conditions tarifaires du mandat de gestion**

Du fait d'évolutions réglementaires qui s'imposent à la société de gestion depuis le 3 janvier 2018 (entrée en vigueur de la directive 2014/65 UE du 15 mai 2014 sur les marchés d'instruments financiers, dite directive « MIFID2 »), nous sommes contraints de modifier les conditions tarifaires du mandat de gestion.

Par conséquent, la rédaction de l'Article 7.1 est modifiée comme présenté en annexe. Cette modification entrera en vigueur dans les 2 mois suivant la réception de la présente lettre, et au plus tard le 15 juillet 2018.

Les autres dispositions du Mandat demeurent inchangées.

#### **ii) Politique de vote aux assemblées générales**

Les droits attachés aux valeurs mobilières ont été exercés par la société de gestion, en tant que représentant de la masse des actionnaires de préférence, dans le respect de la loi et des conditions générales des mandats de gestion avec, comme objectif principal, l'intérêt des souscripteurs. Les droits de vote sont exercés par les membres de l'équipe d'investissement de la société de gestion sur délégation de pouvoir du Président. S'agissant du mode d'exercice des droits de vote, la société de gestion privilégie la participation physique aux assemblées générales ou, en cas d'impossibilité, la procuration donnée à un autre actionnaire financier.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes, et vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

**Rudy SECCO**  
Président

t. 05 34 32 09 65

f. 05 34 32 09 90

contact@mcapitalpartners.fr

8, rue des 36 Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse CEDEX 4

[www.mcapitalpartners.fr](http://www.mcapitalpartners.fr)



Réf Client : 17717

## ARTICLE 7.1 COMMISSION PERCUE PAR MIDI CAPITAL (devenue M CAPITAL PARTNERS)

En rémunération de l'exécution du Mandat, M Capital Partners (anciennement MIDI CAPITAL) percevra des frais de dossier (les "Frais de Dossier") lors de la conclusion du Mandat ainsi qu'une (ii) commission de gestion (la "Commission de Gestion Annuelle") qui sont établies selon les modalités suivantes :

### Frais de Dossier

[...]

### Commission de Gestion Annuelle

M Capital Partners pourra percevoir du Mandant une Commission de Gestion Annuelle égale à 3,33% HT maximum du Montant investi dans les Sociétés Éligibles. Le Mandant accepte expressément que M Capital Partners exécute, pour son compte, le suivi de gestion du Mandat dans les Sociétés Eligibles et que M Capital Partners facture, à ce titre, les Sociétés Eligibles, du montant des prestations fournies, qui ne saurait en tout état de cause dépasser 4% HT du Montant Investi par an. Les rémunérations reçues par M Capital Partners dans le cadre du suivi de gestion du Mandat dans les Sociétés Eligibles viendront ensuite en déduction de la Commission de Gestion Annuelle facturée au Mandant à la clôture du Mandat.

t. 05 34 32 09 65

f. 05 34 32 09 90

contact@mcapitalpartners.fr

8, rue des 36 Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse CEDEX 4

[www.mcapitalpartners.fr](http://www.mcapitalpartners.fr)

## RELEVÉ DE PORTEFEUILLE AU 31/12/2017

Mme ANNE-MARIE THOMAS-BLONDEL  
67 BOULEVARD EXELMANS  
75016 PARIS

Réf Client : 17717  
Date d'arrêté : 31/12/2017



### Détail du portefeuille : Investissement en direct / Holding ISF

Produit	Date de souscription	% de défiscalisation	% d'exonération ISF	Montant investi	Valorisation au 31/12/2017 <sup>1</sup>	Perspectives de sortie IN FINE <sup>2</sup>	Distributions	Performance depuis l'origine	Performance depuis l'origine (avantage fiscal inclus)
CLUB DEAL 2014 - Clé 1	16/06/2014	50%	100%	28 000,00 €	21 896,00 €	24 976,00 €	0,00 €	-21,8%	56,4%
Club Deal 2015 - Clé 1	19/05/2015	50%	100%	28 000,00 €	25 009,60 €	29 097,60 €	0,00 €	-10,68%	78,64%

Montant investi	Valorisation au 31/12/2017 <sup>1</sup>	Perspectives de sortie IN FINE <sup>2</sup>	Distributions	Performance depuis l'origine	Performance depuis l'origine (avantage fiscal inclus)
56 000,00 €	46 905,60 €	54 073,60 €	0,00 €	-16,24%	67,52%

(1) Pendant la vie du mandat, par prudence, les participations sont maintenues à leur prix de revient. Toutefois, dans le cas où la Société de Gestion aurait connaissance d'éléments pouvant remettre en question la levée de l'option ou d'une dégradation de la situation financière de la société, elle pourra décider de déprécier la participation concernée.

(2) Au terme de la période de blocage des investissements, les autres actionnaires de chacune des PME disposent d'une option d'achat de vos titres à un prix négocié à l'entrée. Cette colonne reprend la valeur négociée de l'option sauf en cas de dépréciation des titres au 31-12-2017. Dans ce dernier cas, la valeur indiquée correspond à la valeur dépréciée.

t. 05 34 32 09 65

f. 05 34 32 09 90

contact@mcapitalpartners.fr

8, rue des 36 Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse CEDEX 4

www.mcapitalpartners.fr